

Rapport MORAL

AG du 4 juin 2026

Déjà une année écoulée, nous voilà rassemblés.

Je ne reviendrai pas sur les valeurs de l'APAJH que nous connaissons tous. Elles sont inscrites dans notre Projet Associatif ainsi que les axes de travail. Vous les trouverez sur le site APAJH.

La gouvernance de l'APAJH de la Drôme, je préciserai 2 points :

- **au niveau de la Direction Générale**, c'est la prise de fonction pleine et entière de Christophe CAUDRILLIER présenté à la dernière AG,

- **au niveau de la Présidence** :

En 2025, l'APAJH de la Drôme a été marquée par un changement de président.

Et je voudrai tout d'abord dire un grand MERCI à Maurice LEIBENGUTH qui a assuré 7 ans de présidence avec sérieux, loyauté et engagement. Merci Maurice.

Si Maurice a laissé la présidence, il poursuit son engagement en participant toujours au Conseil d'Administration et Bureau de l'APAJH. Encore MERCI !

A noter que les changements de personnes à la gouvernance n'ont pas perturbé l'avancée engagée de l'association.

Les orientations évoluent :

2025, **20ème année de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Dans cette loi, nous retiendrons des points d'avancées tels que : la volonté d'une accessibilité généralisée intégrant tous les handicaps, le droit à la compensation liée au handicap, un mouvement vers l'école inclusive avec la mise en place d'un droit à la scolarisation au plus proche du domicile, l'incitation à l'emploi de personnes en situation de handicap qui confirme la loi de 1987, la création dans chaque département d'un guichet unique d'accès aux droits et aux prestations (MDPH).

En janvier 2025, un rapport de l'IGAS a donné les grandes orientations la Transformation de l'Offre (T.O.) sociale et médico-sociale pour passer d'une logique de place à une logique de parcours de la personne accompagnée.

Tout va très vite. Dans le secteur enfance, cette TO se prépare pour être mise en place en janvier 2027. Elle se profile déjà dans le secteur adulte à l'horizon 2030.

Cette transformation de l'offre suscite de nombreuses interrogations et des craintes sur ses modalités de mise en place.

Toutefois, l'APAJH de la Drôme veut rester optimiste.

Elle mettra tout en œuvre pour que les personnes accompagnées et, plus largement, les personnes en situation de handicap trouvent une solution adaptée à leurs projets, à leurs capacités à faire et réaliser.

Elle mettra tout en œuvre pour que ces personnes puissent à tout moment revoir leurs projets soit pour développer des capacités nouvelles soit pour dire « je ne peux plus faire face » et donc revoir d'autres moyens adaptés à sa situation.

Une situation de handicap, personne n'en est à l'abri, à tout moment nous pouvons vivre cette situation temporairement, définitivement ou avec des évolutions heureuses ou malheureuses. Nous sommes donc tous concernés.

Les axes de travail :

Nos projets sont tournés vers un avenir plus inclusif nécessitant une prise charge du handicap le plus précocement possible et permettant une place à l'autodétermination.

Chaque personne accompagnée a une place à prendre dans notre société, quel que soit son âge, son handicap.

Les familles souhaitent être soulagées dans leurs démarches et avancer vers une stabilité de parcours pour leur-s enfant-s ou adultes. Le poids est immense actuellement.

Le CPOM (Contrat d'Objectif et de Moyens) signé en 2018 pour une durée de 5 ans, a été prolongé par des avenants signés d'année en année pour le prolonger jusqu'à cette fin 2026.

En 2026, le nouveau CPOM se prépare en lien avec l'ARS (Agence Régionale de santé) et le CD (Conseil Départemental). Ces travaux en cours devraient aboutir à une signature d'un nouveau CPOM en janvier 2027.

Notre objectif étant de faire reconnaître l'obtention de moyens financiers à la hauteur des besoins réels pour ne pas mettre en péril nos activités, pour obtenir des financements à la hauteur de nos projets, pour répondre au mieux aux nouvelles orientations et besoins.

L'APAJH de la Drôme affirme son ancrage sur le territoire de la Drôme.

Au niveau gestionnaire de nombreux dossiers nous préoccupent pour être en cohésion avec les besoins et les évolutions de la société, pour exemple :

- Consolider, renforcer la Plateforme de Coordination et d'Orientation très sollicitée pour l'accompagnement de jeunes enfants et leur famille,
- Améliorer, réorganiser les activités sur le territoire de Crest (ESAT, Foyer des 3 Becs, Accueil de jour) afin de se mettre en adéquation avec les futurs attendus de la transformation de l'offre
- Continuer à entretenir et adapter le patrimoine immobilier,
- Renforcer l'équipe du siège social avec un temps de responsable informatique afin de continuer à avoir un temps d'avance sur les questions de sécurisations des données,

de numérisation et d'utilisation de l'IA. Un des objectifs est également de dissocier les fonctions de directions RH et financière.

Et c'est aussi, poursuivre l'organisation financière, structurelle et organisationnelle pour :

- la mise en place du DIME (Dispositif Intégré Médico-Educatif) dès la rentrée 2026 à l'IME de Grâne et au SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) du Val de Drôme
- et surtout envisager à moyen terme le transfert de ce DIME, dans le futur projet de quartier inclusif à Crest, quartier Mazorel.

Au niveau militant, notre ambition est :

- de permettre à des personnes en situation de handicap d'intégrer des activités dans le milieu social, culturel, sportif...et de s'engager dans la vie associative
- de donner la possibilité d'accéder à un logement correspondant à leurs attentes,
- de faire avancer la problématique du vieillissement des personnes et celui des familles
- de permettre à des familles, des parents, des fratries de s'engager à nos côtés pour toujours mieux porter et faire entendre leurs difficultés,
- de poursuivre le travail de partenariat dans tous les domaines scolaires, emploi, culture, sport, en lien avec les associations, les collectivités, entreprises qui nous entourent

Conclusion

Dans un contexte national et international difficile tant sur le plan économique que géopolitique, le contexte social est de plus en plus compliqué. Les médias relaient des informations dramatiques, préoccupantes et angoissantes. La place des réseaux sociaux est une composante encore mal maîtrisée.

Dans cet environnement aux multiples facettes nouvelles, l'APAJH accueille une population en situation de plus en plus complexe, nécessitant sans cesse de s'adapter et créer des partenariats inter-actifs.

Oui, l'APAJH s'engage déjà dans la T.O., des services se sont impliqués dès cette année. Oui, ce n'est pas toujours facile pour les professionnels de se projeter dans d'autres manières d'aborder l'accompagnement et cela, après un temps fort ces 2 dernières années avec le virage numérique opéré.

Aussi, quelle que soit notre place : professionnels, bénévoles, employeurs, collectivités, financeurs, ... nous sommes tous engagés dans l'accompagnement des personnes qui ne demandent qu'à trouver une place dans la société et à être soutenue face à leur Handicap.

Merci à vous tous.

Ensemble, nous pouvons avancer !